



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

Numéro : AP 062498 26 00032 U6201

Adresse du projet : 59 boulevard Emile Basly 62300 LENS

Déposé en mairie le : 19/06/2026

Reçu au service le : 08/07/2026

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

ATELIER DU POULET représenté(e) par
Monsieur CHAYA Nourredine

59 boulevard Emile Basly
62300 LENS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Afin de favoriser l'insertion de ce projet dans son environnement bâti urbain et conserver l'intérêt de ce bâtiment, l'architecte des Bâtiments de France formule les observations suivantes :

- L'enseigne parallèle doit être fixée sur la façade sans ajout de plaque support et se limitera à la largeur de la vitrine, porte comprise.
- Les teintes de fort contraste comme le noir ou gris anthracite associés au blanc, ou aux couleurs primaires trop fortes doivent être évitées. Les lettres seront de préférence de teinte beige ou gris clair (RAL 1001, 1013, 1015, 9001, 9002, etc.)

Il est noté qu'il n'y aura pas d'enseigne perpendiculaire.

Fait à Arras



Signé électroniquement par
Andreea TUDOR
Le 06/08/2026 à 21:54

Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée, Avenue Elie Reumaux..

Gare situé à 62498|Lens.

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.

